

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers  
En exercice : 27  
Présents : 14  
Procuration : 8  
Suffrage exprimé : 24

N°2017/D/05/7-5/060

**OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS**

Le **29 Mai 2017** à 18h30, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis MONCHET, Maire.

Date de convocation : le 23 Mai 2017  
Secrétaire de séance : Michelle Gauthier

**Présents** : Mesdames Chantal BARANGER, Michelle BARBOU, Christine BOITARD, Stella COCHETON, Angélique DUBÉ, Michelle GAUTHIER, Martine LATOUR, Annick HUYAR.

Messieurs Francis MONCHET, Maire, Jean Pierre BEAUGENDRE, Denis LEBAS, Bruno BERNARD, Joël GRASLIN, Gérard MARGOTTIN, Patrick SAUVAGE et Vincent SOMMIER.

**Absents excusés** : Stéphanie LEMOINE-PERSEIL (pouvoir à M. Graslin), Michèle SOULES (pouvoir à M. Sommier), Chantal ZOFFOLI (pouvoir à Mme Gauthier), Marie-Laure BERTHIER (pouvoir à Mme Cocheton), Danielle BOYER (pouvoir à M Margottin), Colette LECOMTE (pouvoir à Mme Baranger), Grégoire BERT (pouvoir à M. Bernard), Laurent DEBRET (pouvoir à Mme Huyar), José MACHADO (pouvoir à M. Monchet), Pascal DEBOUT, Jean-Paul PINON (pouvoir à Mme Boitard).

Après réunion de la Commission Municipale Associative et avis favorable sur la proposition faite, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de voter les subventions associatives de l'année 2017, après avoir fait sortir les élus, membres des bureaux des associations : Mme Michèle Gauthier, M. Vincent Sommier.

Monsieur le Maire propose de voter les subventions selon le tableau ci-dessous :

LISTE DES ASSOCIATIONS	2017
Pétanque club sellois	675,00 €
Association des randonnées	100,00 €
Club de tir	765,00 €
Les Archers sellois	650,00 €
Judo club sellois	1 500,00 €
USS HANDBALL	6 200,00 €
Espoir Cycliste Selles St Aignan Noyers	2 700,00 €
USS FOOT	8 500,00 €
Théâtre "les enfants Terribles"	500,00 €
Photo Club Sellois	850,00 €
Modélisme	700,00 €
Union Musicale	2 000,00 €
CAST	150,00 €
TENDANSE	1 350,00 €
Groupement de chasse de Selle sur cher	400,00 €
Galerie Vagabonde	650,00 €
Association des conciliateurs	50,00 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,  
Publié ce jour, le 30 mai 2017

Le Maire,  
**Francis MONCHET**

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2017

Application agréée E-legalite.com

Collège	400,00 €
Rencontres et amitiés	300,00 €
Anciens combattants UNC	200,00 €
Comité des Fêtes du Bourgeau	740,00 €
Souvenirs Français	150,00 €
Boxing Club sellois	800,00 €
USEP	1 000,00 €
CMA Loir-et-Cher	780,00 €
CYCLO VTT	150,00 €
Tennis de table	400,00 €
Accompagnement scolaire	100,00 €
LES BOISSAY	140,00 €
Danse loisir sellois	250,00 €
Les rouges verts	420,00 €
Loisirs sportifs sellois	400,00 €
BTP CFA Loir et Cher	280,00 €
Les compagnons de Philippe de Béthune	1 200,00 €
Association jeunes sapeurs-pompiers	100,00 €
La boîte à Frissons	1 350,00 €
Les vitrines en Selles	250,00 €
Amicale des Pompiers	250,00 €
Petits Enfants Terribles	350,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>37 750,00 €</b>

Après avoir entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

1 abstention : M. Graslin (+1 pouvoir)

- de voter le versement des subventions de fonctionnement aux associations selon le tableau ci-dessus,
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant, à l'effet de passer et signer tous les actes nécessaires à la bonne réalisation des opérations.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus,  
 Pour copie certifiée conforme et exécutoire,  
 Publié ce jour, le 30 mai 2017

Le Maire,  
**Francis MONCHET**


